

Image not found or type unknown



Location d'ordi sur 4 ans, pas de possibilité de se résilier

Par **Welshie**, le **11/06/2010** à **16:16**

Bonjour,

J'ai signé un contrat de location d'ordinateur il y a 2 ans, pour une durée de 4 ans.

Je remarque maintenant qu'il n'y a aucune possibilité pour moi de résilier le contrat, à moins de régler tous les paiements que j'aurais fait si je gardais l'ordi jusqu'à la fin du contrat.

Est-ce légal ?

Merci par avance,

Welshie